

*Joliot-Curie:
on y est!* p. 6

*Première pierre
aux Vennes.* p. 15

*Avis de
recherche.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

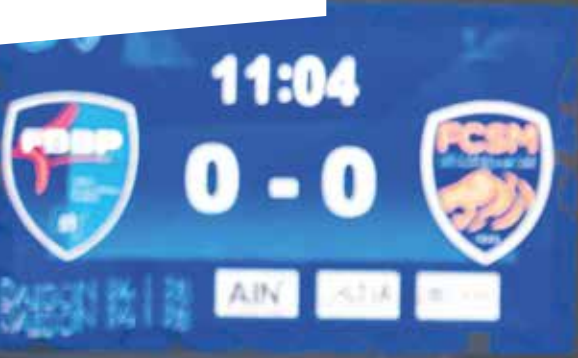
N°287 . MARS.-AVR. 2025



Grand format P. 8

SILENCE, ÇA POUSSE !

bourgenbresse.fr



LE FBBP OI RÉSISTE FACE À SOCHAUX

VINCENT CHABRIER, 2V PRODUCTION

ET MAINTENANT !
UN TOURBILLON MUSICAL !

SPECTACLE JEUNE PUBLIC DE LA SCÈNE NATIONALE « C'EST ÇA QUI EST ÇA !



FONTAINE ET PLACE BERNARD © GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

NUIT MAGIQUE

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Dominique Mérieux au cœur de la gym.
- 5 Simona Cinquepalmi, la culture pour s'émanciper.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Allée de Challes et Joliot-Curie : on y est !

GRAND FORMAT.

- 8 Cap sur la gestion différenciée.

ZOOM.

- 12 Quel budget pour 2025 ?

PETITS FORMATS.

- 13 Ça roule pour l'électricité !
- 15 Aimé-Césaire : la médiathèque du XXI^e siècle.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

- 16 Avis de recherche.

B'EN'B.

- 18 Vos rendez-vous culturels et sportifs !

TRIBUNE.

- 22 L'expression des groupes minoritaires du conseil municipal.

INFOS PRATIQUES.

- 23 Sur les bancs de l'école.



GUILLAUME ATGER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ÉVITER LE CHAOS

Je parle très rarement de politique nationale dans cet édito, mais j'ai jugé qu'il fallait faire une exception. En effet, depuis de nombreux mois, notre pays vit dans l'incertitude. Après une dissolution dont nous cherchons encore le sens, mais dont nous percevons tous les effets pervers, il était devenu nécessaire que les forces républicaines s'accordent sur l'essentiel : donner un budget à la Nation pour permettre au pays de fonctionner.

Nous voyons bien que le pays s'enfonce dans la crise. Les entreprises n'ont pas de visibilité avec une conséquence immédiate sur le nombre de procédures collectives qui explose depuis plusieurs mois et qui touche l'industrie, les artisans, mais aussi les commerçants de proximité, y compris en centre-ville. Nous assistons à des suppressions d'emplois et, à la fin, la précarité et la fragilité sociale augmenteront. Les Français perdent confiance et ne parviennent plus à se projeter sereinement dans l'avenir.

Il fallait en sortir : aucun républicain ne peut souhaiter le chaos, qui frappe les plus modestes plus durement que les autres. Quand il n'y a pas de majorité, il faut que certains assument leur responsabilité. Cela a été fait et parfois, un budget qui ne satisfait vraiment personne, c'est mieux que pas de budget du tout.

Ce budget, je ne l'approuve pas comme citoyen ni comme élu. La justice sociale ? Quelques contributions demandées aux très riches mais, globalement, elle n'est pas au rendez-vous. La transition écologique ? Elle subit des baisses sans précédent alors que le dérèglement climatique se rappelle à nous en permanence. Les collectivités locales et les services publics seront également affectés. Malgré tout, et par la force du compromis, 4 000 postes d'enseignants seront préservés, le budget des hôpitaux sera maintenu à flot, 18 000 postes de soignants seront créés ou maintenus, la ponction sur les collectivités locales sera réduite et la question des retraites sera rediscutée avec les partenaires sociaux.

Cette étape nécessaire désormais derrière nous, ma responsabilité est de donner une feuille de route pour Bourg-en-Bresse en 2025, avec des moyens largement amputés et encore incertains. Nous avons fait le choix de sanctuariser nos politiques de solidarité, nos actions pour l'enfance et la jeunesse, notre soutien aux associations, tout en investissant plus de 18 millions d'euros pour notre cadre de vie. Nous avons décalé ou retardé des investissements pour ne pas nous mettre en difficulté, de même que nous avons engagé, comme les années précédentes, des mesures d'économie.

Il s'agit d'une gestion prudente et responsable de nos finances publiques. Mais notre cap reste inchangé. Poursuivre la mutation de Bourg-en-Bresse et améliorer son cadre de vie au bénéfice de tous.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef** : Slim Mazni. **Journalistes** : Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une** : Jules Rigobert **Service communication** : Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourgennesse.fr. **Conception** : *Le Magazine* **Préresse** : Anne Claudel. **Impression** : Estimprim. **Distribution** : Médiapost. **Tirage** : 28 500 exemplaires. **Dépôt légal** : ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore**. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



Gym



« La présidence, c'est aussi un travail d'équipe et de longue haleine. »

Dominique Mérieux

AU CŒUR DE LA GYM.

Dominique Mérieux est une pionnière. Passionnée de gym depuis son plus jeune âge, elle est aujourd'hui la première femme présidente de la Fédération française de gymnastique (FFGym).

Bio express

1985 Juge nationale en gymnastique féminine

2007 Présidente de l'Entente gymnique de Bourg

2013 Secrétaire générale de la FFGym

2014 Présidente de la Convention gymnique de Lyon

2024 Présidente de la Fédération française de gymnastique

Avec ses 150 ans d'existence et ses 342 000 licenciés actuels, la FFGym est une des fédérations sportives majeures du pays. Depuis novembre, la Burgienne Dominique Mérieux en assure la présidence, franchissant ainsi une nouvelle étape dans un parcours tourné depuis toujours vers la gymnastique.

Ce sport, elle l'a rencontré dès ses 6 ans et en est tout de suite tombée amoureuse. Pratiquante pendant quelques années, elle s'est très vite intéressée à tous les rouages de cette discipline. À 13 ans, elle devient entraîneuse puis juge. Grâce à sa passion, à une volonté de fer et à beaucoup de travail, elle gravit tous les échelons : responsable technique au sein du comité départemental puis régional, présidente de l'Entente gymnique de

Bourg puis de la Convention gymnique de Lyon, secrétaire générale de la FFGym... son engagement est celui d'une vie.

UN SPORT INCLUSIF

Femme de valeurs, Dominique Mérieux veut insuffler une vision moderne de la gymnastique en adéquation avec les nouvelles attentes des pratiquants : « L'éthique, l'intégrité physique et psychologique des athlètes, mais aussi le respect et le bien-être sont au cœur du projet, explique-t-elle, une grande importance sera aussi donnée à l'inclusion de tous les publics. » Grâce à son parcours aux multiples facettes, Dominique connaît l'importance des bénévoles qui font vivre les petits clubs comme les plus grands, mais aussi la pertinence de se rapprocher des clubs pour construire et déployer des projets ensemble.



SIMONA CINQUEPALMI

LA CULTURE POUR S'ÉMANCIPER

Enseignante globe-trotteuse, Simona Cinquepalmi a posé ses valises à Bourg voilà trois ans. Italienne d'origine, elle a étudié à la Sorbonne avant d'enseigner l'italien et l'anglais dans divers établissements en France. Aujourd'hui, professeure de français langues étrangères au lycée professionnel Gabriel-Voisin, elle se distingue par son engagement en faveur de jeunes migrants. Depuis la rentrée, elle pilote, avec ses collègues, un projet artistique novateur : autonomie et appropriation du territoire. L'idée est de sortir les élèves de leur quotidien en les initiant à des activités artistiques variées : danse contemporaine, photographie, arts plastiques, théâtre... Quarante-cinq jeunes des classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et de l'Unité

pédagogique pour élèves allophones bénéficient de cette action pédagogique qui leur permet de mieux appréhender leur environnement et de connaître la diversité des lieux culturels qui animent la ville. Les résultats sont stupéfiants ! « Au fil des ateliers, les jeunes évoluent, gagnent en confiance et en autonomie », s'enthousiasme Simona qui ajoute « Certains élèves qui n'osaient ni parler ni regarder les autres communiquent désormais avec le groupe. Et grâce aux différentes formes d'expressions artistiques proposées, tous ont dépassé leurs limites et se sont sentis valorisés. » Leurs résultats scolaires s'en ressentent. La progression linguistique à l'oral, la confiance en soi gagnée... en sont l'illustration. Pas étonnant que le projet soit en lice pour le prix de l'Audace artistique et culturelle !



Atelier de danse contemporaine avec la C³ Passaros au monastère royal de Brou



ANNE HILD

CALLIGRAPHE DU VÉGÉTAL

Le mot : Lettre

« **Enfant, je cherchais à orner les caractères typographiques**, à les rendre plus artistiques », se souvient la calligraphe Anne Hild. Mais c'est à l'université de Dijon, en licence d'histoire de l'art, qu'elle découvre la calligraphie latine. Fascinée par les enluminures médiévales, elle s'intéresse à la genèse de l'écriture, à la lettre qui « unit tous les hommes et traverse les époques ». Une passion devenue vocation. Après avoir enseigné les arts plastiques, animé des ateliers d'art-thérapie dans un foyer pour personnes en situation de handicap, Anne devient calligraphe du végétal. Jouant de l'art des pleins et des déliés, elle s'inspire des paysages et de la diversité botanique pour créer des compositions pleines de poésie. Au-delà de ce travail artistique régulièrement exposé, elle propose des ateliers pour enfants et adultes. Ici, chacun apprend à maîtriser la plume, « un art qui requiert concentration et sûreté du geste », souligne l'artiste qui est également auteur. Après *Chemins de Lumière* édité en 2019, elle prépare un second roman mêlant autisme et calligraphie.

✚ Dans le cadre du Printemps des écritures, Anne Hild propose un atelier de calligraphie végétale samedi 12 avril à 10 h 30 à la médiathèque Camus. Sur inscription à la MJC : 04 74 23 29 43



JULES RIGOBERT

ALLÉE DE CHALLES ET JOLIOT-CURIE : ON Y EST !

Fin des travaux imminente pour l'allée de Challes et le projet Joliot-Curie. Sur votre nouvelle promenade, les plantations, le mobilier et les revêtements seront finalisés dans le courant du mois de mars. Côté Joliot-Curie, les deux restaurants installés en bordure de la Reyssouze vous accueillent d'ores et déjà.

L'hôtel 4* Panorama 360 ouvrira ses portes courant avril. Au printemps, c'est donc une nouvelle entrée de ville qui vous accueillera !

UN CAMPUS À LA PAGE

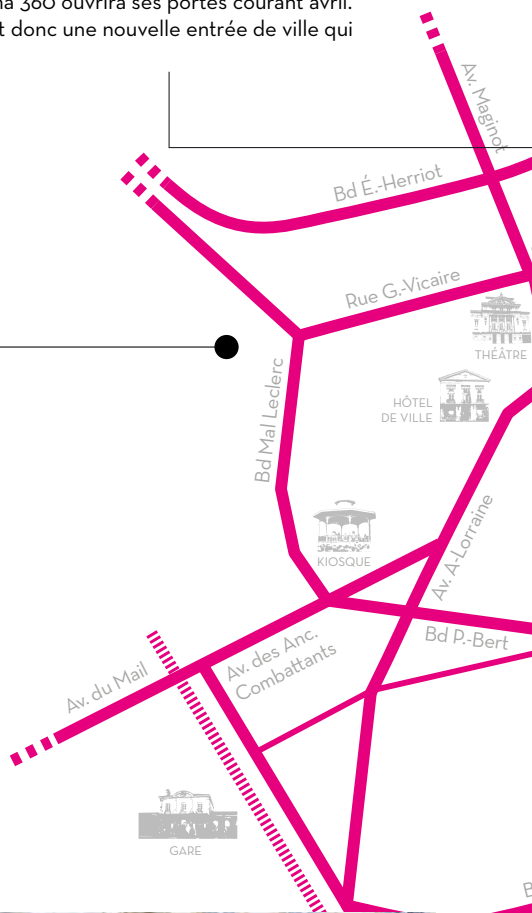
Les travaux du campus burgien, sur le site de l'ancien hospice de la Charité, se poursuivent avec la rénovation de l'aile nord qui accueillera à terme la bibliothèque universitaire et des nouvelles salles de cours.

La chapelle sera quant à elle transformée en foyer étudiant. Enfin, la construction d'un amphithéâtre de 250 places et de 450 m² va permettre à l'Université Jean-Moulin Lyon 3 de poursuivre son développement et de franchir, d'ici cinq ans, la barre des 1200 étudiants. Particularité, le nouvel amphithéâtre sera mutualisé avec Grand Bourg Agglomération (GBA) qui s'en servira de salle de conseil. Livraison programmée pour l'automne 2026.

Coût des travaux : 5,51 M€. Cofinancement État, Région, Département et GBA



JACQUES GERBEET ASSOCIÉS



SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

Suite au passage dévastateur du cyclone Chido sur l'archipel de Mayotte les 14 et 15 décembre derniers, le territoire à travers Grand Bourg Agglomération a manifesté sa générosité en octroyant une aide financière de 20 000 €. Le 23 décembre, lors du jour de deuil national en hommage aux victimes du cyclone, un temps de recueillement a été organisé place de l'Hôtel-de-Ville à Bourg.



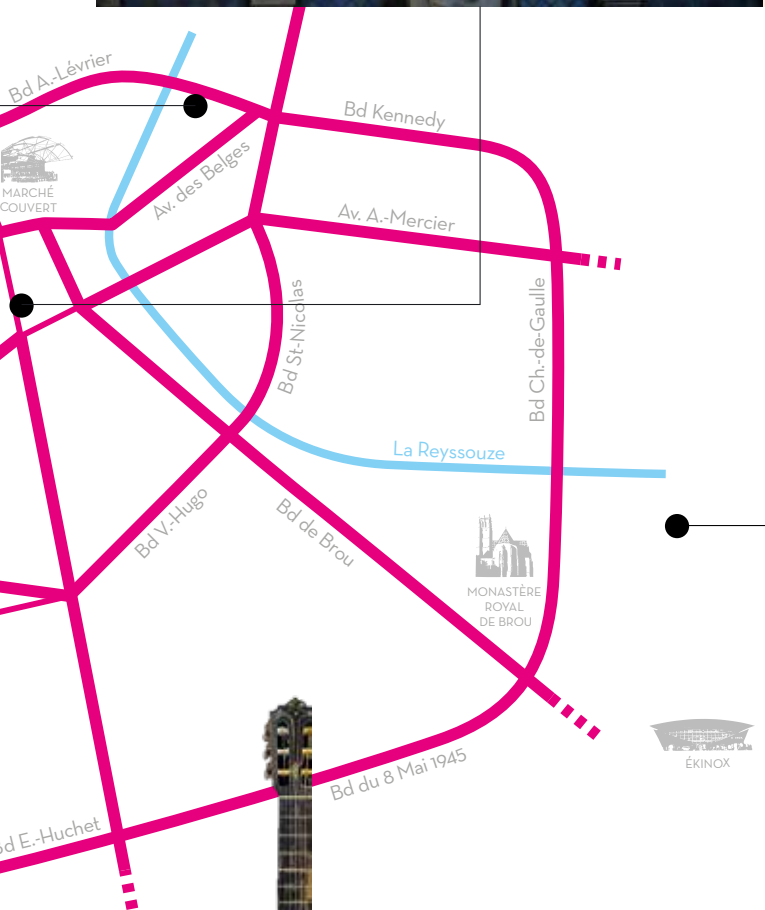
APOLLINE GROS



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

AU CHEVET DE NOTRE-DAME

Le joyau du patrimoine burgien a commencé sa mue. Atout majeur de l'attractivité du centre-ville, la co-cathédrale Notre-Dame fait l'objet de toutes les attentions pour sa restauration. Les travaux préparatifs lancés en janvier ont été effectués et les portes sont parties en restauration pour retrouver toute leur splendeur. Pendant les travaux, la rue Lagrange est fermée aux véhicules pour permettre aux artisans de travailler. Elle reste ouverte aux piétons et aux cyclistes, pied à terre. Le centre-ville et les commerces restent accessibles grâce aux circuits alternatifs mis en place.



Bouvent autrement

Une course d'orientation ludique et intergénérationnelle pour (re)découvrir les principaux points d'intérêt du parc de loisirs de Bouvent, c'est la nouveauté du printemps. Ce moment ludique à partager en famille, par équipe de deux, est gratuit et permettra aux participants de voir Bouvent d'un œil nouveau. Rendez-vous les mercredis 2, 9 et 16 avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h à l'accueil du parc de Bouvent où les participants pourront récupérer leur support de jeu. Dès 5 ans.

+ Accueil Bouvent : 04 74 42 46 10 - bouvent@bourgenbresse.fr



ADOBESTOCK

SEMAINE BUISSONNANTE

Du lundi 31 mars au samedi 5 avril, les cours du conservatoire seront remplacés par des ateliers proposés par les professeurs du conservatoire et des partenaires (association Voix mêlées, lycée Quinet, GRAME, Kurtz Mindfields).

Pour les élèves comme pour le grand public, c'est l'occasion de découvrir ou d'expérimenter d'autres manières de pratiquer la musique ou le théâtre, mais aussi d'écrire et de dire de la poésie, de danser, d'assister à des spectacles ou à des conférences... Avec, en bonus, des propositions pour découvrir les musiques électroniques !

+ Gratuit - Programme et inscription sur conservatoire.grandbourg.fr

CONSERVATOIRE GBA



Grand format.



62 h
de médiation
environnementale
à destination du
grand public

Les secrets de la nature

Toute l'année, le service espaces verts propose des ateliers et des visites des serres de la Ville pour découvrir la production des végétaux, les parcs publics, leur flore et leur faune, le rucher... Il accompagne aussi les écoles et les crèches dans la création de potagers et d'espaces verts, incite les habitants à réaliser dans leurs quartiers des micros-implantations fleuries.

La nature s'invite en ville. À Bourg, la végétalisation, question majeure pour le bien-être des habitants et le climat de demain, déploie ses racines. Grâce à un entretien toujours plus raisonné des espaces verts, la Ville s'adapte aux changements climatiques, préserve la biodiversité et économise l'eau.

Cadre de vie

CAP SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Interview



APOLLINE GROS

**ISABELLE
MAISTRE
PREMIÈRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE
À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
AUX ESPACES PUBLICS**



La gestion différenciée va nous permettre de mieux gérer ces nouveaux espaces de vie sans impacter le budget municipal. »

APOLLINE GROS

> La Ville modifie la manière dont elle conçoit et entretient ses espaces verts. Pourquoi ?

Nous avons fait le choix d'avoir plus de nature en ville. Parce que nous en avons tous besoin et les générations suivantes plus encore.

La traduction de cette ambition, c'est la volonté de disposer d'un parc à moins de 5 minutes de chaque Burgien, c'est d'avoir des axes de circulation moins artificialisés et des trames vertes qui offrent des espaces de respiration dans une ville soumise comme les autres au dérèglement climatique. En parallèle, nous favorisons la biodiversité. Dès cette année, nous augmentons la surface d'espaces verts de 4 hectares, soit 6 terrains de foot ! C'est colossal pour une ville de notre taille. Cela induit une gestion différente de ces espaces, car il faut les entretenir à effectifs et à budget constants. Mais nous avons un allié pour cela : la gestion différenciée.

> Concrètement, à quoi vont ressembler nos espaces verts et quels seront les bénéfices ?

Avec cette nouvelle façon de concevoir et d'entretenir les espaces verts, nous embellissons notre cadre de vie. En centre-ville ou en zone Cénord, à la Reyssouze ou aux Vennes, nos espaces publics sont tous différents, n'ont pas la même histoire et ne remplissent pas la même fonction. Nous allons donc adapter l'entretien pour prendre en compte ces spécificités. Nous aurons des ambiances différentes, mais toutes esthétiques et propres. Par exemple, le square Simone-Veil restera toujours un parc architectural, structuré et ornemental, quand le parc de la Visitation sera conforté en espace naturel propice à la faune. Nous allons aussi apporter du vert partout où c'est possible. Nous favorisons les plantes vivaces qui sont pérennes et économes en eau. Nous créons des haies et des bosquets.

Nous allons même expérimenter une forêt urbaine !

Ces espaces plus divers et mieux entretenus nous permettront de reconquérir la biodiversité, de limiter nos déchets et de réduire les temps d'intervention, tout en étant plus agréables pour les Burgiens.

> En somme, la ville sera plus verte sans aucun compromis ?

Oui. Tout cela, c'est du gagnant-gagnant. La Ville a adapté ses outils de travail et les agents se sont formés pour offrir des espaces verts de qualité, sans aucun compromis sur l'aspect visuel. Nous ne partons pas de zéro. Cela fait plus de 10 ans que la Ville entretient de manière raisonnée ses espaces verts avec le plan Nature en ville qui a mis fin à l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui, nous allons tout simplement plus loin.

En chiffres

+ de 204 ha

d'espaces verts, dont
4 ha supplémentaires
cette année

38

parcs et squares

11 000

arbres

48

agents pour entretenir le
patrimoine végétal

130 000 €

investis en 2024 et 2025
pour la mise en place de
la gestion différenciée
(tondeuses mulcheuses,
nouvelles cultures de
vivaces et d'arbustes dans
les serres municipales,
réaménagement de parcs...)

DES PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Parc de la Madeleine, vous
pourrez suivre dès le mois
de juin la mascotte Simon, le
hérisson. Au fil de panneaux
ludiques, il invite les enfants à
découvrir le rôle indispensable
qu'il joue dans l'écosystème. À
l'avenir, les parcs de la Visitation
et de la Gendarmerie, tous
deux labellisés refuges LPO,
seront dotés de cheminements
pédagogiques.

ENCORE PLUS DE NATURE

À Bourg, la nature gagne du terrain. Et en 2025, la gestion différenciée des espaces verts franchit un nouveau cap pour améliorer le cadre de vie des Burgiens et la biodiversité. Le tout à budget constant. Éclairage !

Un nouveau paysage végétal

La surface dédiée à la nature augmente à Bourg : plus 4 hectares cette année. La Ville fait le choix d'offrir davantage de surfaces d'expression à la nature avec une gestion différenciée adaptée aux caractéristiques et aux usages des espaces verts. Dès ce printemps, quatre ambiances végétales agrémenteront Bourg-en-Bresse : fleurissement en jardinières, ambiances paysagère, champêtre ou naturelle.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Fleurissement en jardinières : dans les bacs, une base fixe composée d'arbustes et de vivaces est implantée et des poches de fleurs annuelles et bisannuelles à thématiques saisonnières sont intégrées. Des Oyas* permettront de limiter les arrosages.

**Pots en argile cuite poreuse utilisés comme système d'arrosage*



SERGE BUATHIER

Ambiance paysagère : valoriser le patrimoine et le savoir-faire des agents sur les espaces très fréquentés et à haute valeur patrimoniale. Végétaux vivaces ayant un intérêt chromatique au fil des saisons grâce à leurs fleurs, à leurs feuilles, à leurs bois... Tontes toutes les trois semaines.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Ambiance champêtre aux teintes pastels : végétaux plus naturels avec un port libre des arbres, arbustes afin de favoriser la biodiversité et massifs composés à 100 % de vivaces. Tontes six à huit fois par an.



CÉLINE CROCIANI

Ambiance naturelle, sous-bois : arbres, arbustes et plantes sauvages pour favoriser le développement de la faune et de la flore locale. Aucun export de la tonte et des feuilles afin de recréer, comme en forêt, un cycle naturel de dégradation de la matière organique. Dans certains espaces (parc Monnet, Carré Aubry... une tonte par an, après le cycle de reproduction.



Toujours plus d'arbres

Cet hiver, plus de 150 arbres ont été plantés par la Ville allée de Challes, parcs des Vennes et de la Madeleine, rue des Marguerites... mais aussi en zone industrielle Cénord, où 6 km de voirie ont été agrémentés de 70 arbres, de gazon rustique et de jachères fleuries. Parmi ces nouvelles pousses, on retrouve une diversité d'essences choisies, entre autres, pour leur résistance à la sécheresse. Faire pousser davantage d'arbres permet aussi d'améliorer la qualité de l'air, de réguler les températures, de limiter l'érosion des sols et d'offrir des refuges pour la petite faune (oiseaux, insectes...).

ÉCONOMIE D'EAU

Dans toute la ville, la conception paysagère des massifs comme du fleurissement en jardinières est retravaillée pour limiter la consommation d'eau. Cette évolution, couplée à une meilleure gestion de l'arrosage, permettra de diminuer de 95 % la consommation en eau des bacs à fleurs grâce à l'introduction d'Oyas (petits pots en terre). À la belle saison, l'arrosage par hippomobile sera poursuivi avec un nouveau circuit tous les mercredis matin.

À la clé, une économie annuelle d'eau. De 237 m³, la consommation passe à 11 m³, soit à peine la quantité nécessaire à la confection d'un jeans !

Une coupe maîtrisée

Les pelouses ne seront plus systématiquement tondues court et à la même fréquence. Toutes les tontes seront 100 % *mulching*, c'est-à-dire que l'herbe coupée sera laissée sur place pour servir d'engrais naturel et rafraîchir les sols. En cas d'excès, le *mulch* sera déposé au pied des massifs, des haies... pour servir de paillage et d'engrais. L'objectif est de permettre à la faune de s'installer et de favoriser le développement des plantes sauvages. À titre d'exemple : des orchidées sauvages ont fait leur retour au pied des arbres du boulevard du 8-Mai-1945...

Des parcs repensés

Riche de 38 parcs et squares, la Ville repense depuis 2024 l'aménagement de 13 d'entre eux. Dans le sillage de la naturalisation du parc de la Visitation, le Carré Aubry et le champ de Mars ont été végétalisés cet hiver. Des haies arbustives adaptées au climat burgien et issues de pépinières locales ont été plantées par les élèves de terminale bac pro Aménagements Paysagers de la MFR La Vernée (photo ci-dessus) encadrés par les agents du service Espaces Verts. Noisetiers, pommiers et poiriers sauvages, tilleuls ou encore framboisiers offriront le gîte et le couvert aux oiseaux, aux écureuils, aux insectes pollinisateurs... et pourront également régaler les Burgiens.

La forêt s'invite en ville

La première microforêt urbaine de Bourg verra le jour à l'automne 2025. Près de 1200 scions (arbres de 25 à 60 cm) seront plantés pour améliorer la qualité de l'air en absorbant le CO₂, réduire les îlots de chaleur en fournissant de l'ombre, attirer une faune et une flore variées, mais aussi favoriser le bien-être des habitants du quartier.



Projection crayonnée des plantations réalisées cet hiver au Carré Aubry.

*Finances***QUEL BUDGET POUR 2025 ?**

Dans un contexte marqué par de fortes incertitudes sur le soutien financier de l'État, la Ville a voté son budget 2025. Grâce à une gestion rigoureuse des finances municipales et à des mesures d'économies, la Ville maintient l'ensemble des services publics, ne réduit pas ses subventions aux associations et poursuit la transformation de la ville.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Poursuite de la rénovation urbaine du **Pont-des-Chèvres 1,7 M€ en 2025**

Coût total : 70 M€

Rénovation des **groupes scolaires Daudet et Peloux 3,1 M€ en 2025**



Livraison de la **nouvelle allée de Challes 0,4 M€ en 2025**

Coût total : 3,9 M€



Restauration de la **co-cathédrale Notre-Dame 2 M€ en 2025**

Coût total : 4,8 M€

LES PRIORITÉS DE L'ACTION MUNICIPALE

- Préservation des politiques en faveur de la jeunesse et de l'éducation : + de 2 M€ en faveur de la jeunesse, continuation d'une tarification adaptée pour la petite enfance, la restauration...
- Renforcement de la politique de solidarité
- Maintien des subventions aux associations
- Poursuite des actions de tranquillité publique

- 3,5 M€

c'est le montant estimé de l'effort demandé à la Ville par l'État pour réduire le déficit national.


17,2 M€
Enfance et jeunesse

6 M€
Solidarité


3 M€
Tranquillité publique



23 M€
Cadre de vie


16 M€
Sport / Culture

20 M€
Service public


LA VILLE CONSACRE...



NICOLAS LAGRANGE

ÇA ROULE POUR L'ÉLECTRIQUE !

La Ville a mis en service son premier camion 100 % électrique, assemblé en France par Renault Trucks. Silencieux et économe, il remplace un véhicule ancien et polluant. En complément, un fourgon-benne électrique rejoindra le garage municipal. Bourg-en-Bresse verdit sa flotte de véhicules pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et réaliser des économies de carburant. Aujourd'hui, plus du quart des véhicules utilisés par les agents sont électriques et la Ville incite ses collaborateurs à se déplacer à vélo et à pied.



DR

Création d'un espace Charles-Juliet

Écrivain, auteur d'une trentaine d'ouvrages, Charles Juliet s'est éteint à 89 ans le 26 juillet. Natif de Jujurieux, il était intimement lié à Bourg-en-Bresse où sa mère avait été internée à l'hôpital psychiatrique de la Madeleine. Ce drame personnel a traversé son œuvre littéraire et en particulier son livre *Lambeaux*. En hommage à ce grand auteur contemporain, la Ville va ériger une stèle dans le parc de la Madeleine.

ARRÊTS MINUTE

De nouvelles bornes arrêt minute ont été installées en centre-ville pour faciliter la rotation des véhicules et garantir un accès plus fluide au bénéfice notamment des commerces. Au nombre de 8, elles décomptent un temps de 10 minutes dès qu'un véhicule est détecté sur une place. Une fois le temps écoulé, le voyant passe au rouge pour indiquer à l'automobiliste la fin du temps autorisé. Les bornes se situent : en haut et en bas de l'avenue Alsace-Lorraine, rue Bichat, rue Gambetta (2 bornes), rue Notre-Dame et cours de Verdun (2 bornes). Elles permettront une régulation plus efficace des arrêts minute en centre-ville.



BourgenBresse

@Bourg_en_Bresse 20 déc.

Le 11 décembre, Françoise Courtine, maire adjointe, a assisté aux remises des Victoires du paysage organisé par VALHOR. Bourg-en-Bresse a remporté la Victoire d'argent dans la catégorie « Infrastructures », pour le projet de requalification du boulevard Édouard-Herriot.



ADOBES TOCK

Plan canicule

Du 1^{er} juin au 15 septembre, une alerte canicule peut être déclenchée si les conditions météorologiques l'exigent. La Ville de Bourg reconduit son dispositif de veille destiné aux personnes fragiles et isolées, âgées de 65 ans et plus ou en situation de handicap. En cas de déclenchement de l'alerte, les Burgiens inscrits sur le registre communal reçoivent des appels des professionnels du service Prévention seniors de la Ville. En 2024, 72 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

+ Renseignements et inscription auprès du service Prévention seniors : 04 74 42 45 70

42 065

(+ 540 habitants en 1 an)

C'est le nombre d'habitants que compte Bourg-en-Bresse au dernier recensement*. Un signe de dynamisme et d'attractivité.

* Insee. Chiffres 2020-2024 entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2025

Avant/Après



AMB_423W100_1996

JÉRÔME BEG

AIMÉ-CÉSAIRE : LA MÉDIATHÈQUE DU XXI^E SIÈCLE

Bien intégrée dans son environnement, accueillante et « connectée » au monde qui l'entoure, la médiathèque Aimé-Césaire, a ouvert ses portes le 15 janvier 2011.

Janvier 2011. Vingt-trois ans après l'inauguration de la médiathèque Elisabeth et Roger-Vailland, la médiathèque Aimé-Césaire crée l'événement, car l'ouverture d'un tel équipement culturel est rare.

Dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain du quartier de la Reyssouze et dans la foulée de la démolition de la bibliothèque Joannès-Son (cf. photo de gauche), la construction d'une nouvelle médiathèque est lancée en avril 2009. À l'issue de

dix-sept mois de chantier, la médiathèque Césaire est achevée en novembre 2010. Par sa forme elliptique, ses couleurs chaudes, ses recoins dédiés à la lecture paisible ou aux contes, elle est un appel au voyage, mais aussi à la convivialité et à la rencontre. Baignée de lumière naturelle et dotée des équipements technologiques les plus modernes, cette oasis culturelle s'intègre parfaitement à son environnement en faisant écho aux courbes de la rivière Reyssouze. Son toit végétalisé conforte l'esprit jardin et offre un confort thermique appréciable aux usagers. Par sa qualité architecturale, ce bâtiment participe à l'attractivité du quartier de la Reyssouze et de la ville.



La Quinzaine citoyenne approche

Du jeudi 10 au jeudi 17 avril, la Quinzaine citoyenne revient. L'occasion pour les Burgiens de s'informer sur les projets de la Ville, de s'exprimer et d'interroger l'équipe municipale. Rendez-vous dans les quartiers Citadelle, Peloux/Mail, Dîmes/Sardières, Alagnier et Pont-des-Chèvres.

+ Jours et horaires sur bourgenbresse.fr

DU NEUF AUX VENNES !

Grand Bourg Habitat et la Ville ont lancé la rénovation et la recomposition du quartier des Vennes, l'un des plus anciens de Bourg. La Ville aménage un nouveau parc urbain de 7 000 m² qui sera agrémenté de 48 nouveaux arbres, d'espaces ludiques pour enfants... Le 17 janvier 2025, Grand Bourg Habitat a posé la première pierre de son ambitieux programme de réhabilitation/reconstruction de logements. Rues Verlaine, Albert-Camus et Montesquieu, 95 appartements seront rénovés. Rue Bouffon et place Jean-Jacques Rousseau, en lieu et place des immeubles démolis en 2022, une cité-jardin de 100 logements verra le jour. Un programme de plus de 30 M€ !



JACQUES GERBIE & ASSOCIÉS - ARCHITECTURE



La question :

Comment la voiture dotée du système de contrôle des plaques d'immatriculation vérifie-t-elle le paiement du stationnement ?

La réponse :

La Ville a automatisé le contrôle du stationnement en centre-ville avec un véhicule LAPI (Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation) afin de fluidifier l'accès au centre-ville et de redéployer les moyens humains vers la lutte contre les incivilités (trottinettes, stationnements gênants, interdits ou dangereux). Conduite par un agent de surveillance de la voie publique, la voiture scanne les plaques d'immatriculation des véhicules stationnés en zone payante. Les automobilistes disposent d'un délai suffisant pour se munir d'un ticket. Si un véhicule est garé sans avoir réglé le prix de son stationnement, la voiture LAPI prend une photo de l'immatriculation. Il y a toujours un agent assermenté pour valider la contravention qui est nécessairement analysée et validée avant envoi. Ce nouveau système de contrôle n'entraîne aucun changement pour les usagers qui peuvent s'acquitter du paiement de leur stationnement selon les mêmes modalités qu'auparavant. Les stationnements gênants ou sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi que les infractions à la circulation restent contrôlés par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

Pas plus d'amendes qu'avant

1 000, c'est le nombre de contraventions dressées chaque mois depuis la mise en service du véhicule LAPI, contre 2 000 dans les années de référence.

VOUS DÉSIREZ RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

L'Agglomération et la Ville vous accompagnent.

L'espace conseil France Renov' Mon Cap Énergie de Grand Bourg Agglomération offre conseils techniques et financiers pour vos projets de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation de logements dégradés. La Ville de Bourg propose quant à elle un dispositif spécifique pour soutenir la rénovation et la création de logements dans le parc privé.

+ France Renov' Mon Cap Énergie - Tél : 04 74 45 16 49
moncapenergie@grandbourg.fr
grandbourg.fr/moncapenergie

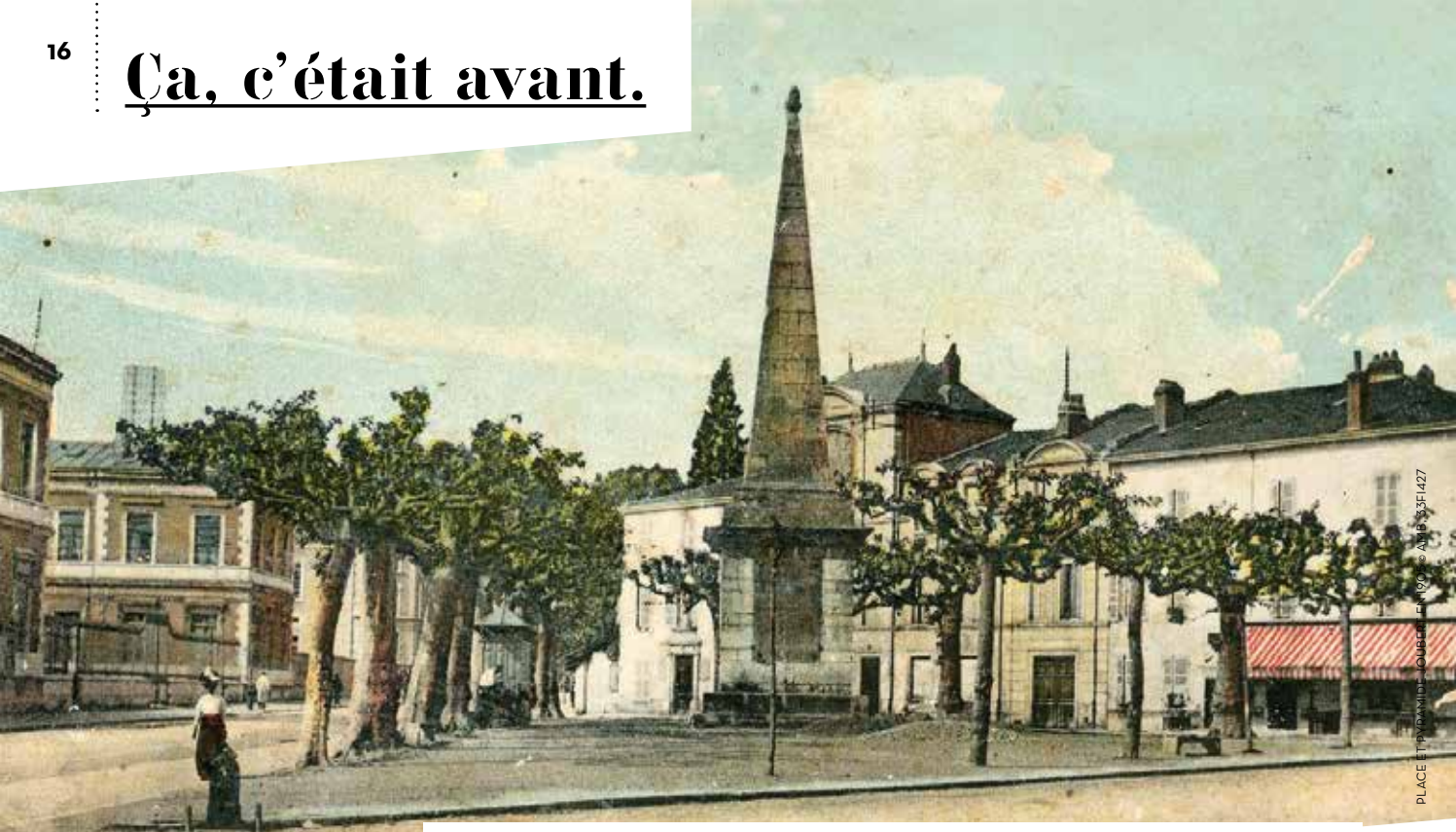


Ombrières Renault Trucks

17 hectares d'ombrières, 48 000 panneaux solaires, 20 M€ d'investissement : Renault Trucks installe sur le site de son usine de Bourg-en-Bresse une des plus grandes centrales photovoltaïques de France. Juchés sur des ombrières qui recouvriront les parkings de l'usine, les panneaux solaires produiront l'équivalent de la consommation énergétique de 12 500 Burgiens tout en couvrant 30 % des besoins en électricité de l'usine. Ce projet démontre que développement économique et transition énergétique sont conciliables.



Ça, c'était avant.



PLACE ET PYRAMIDE JOUBERT EN 1903 - AMB 43 F1296

AVIS DE RECHERCHE.

Chaque pierre de Bourg raconte une histoire. Au fil des transformations du tissu urbain, certains monuments emblématiques ont disparu de la ville. Inventaire.

Défunte croix

Au XVII^e siècle, devant l'église Notre-Dame, se dressait une croix en pierre considérée par ses contemporains comme la troisième merveille de la cité. L'un des bas-relief de son socle représentait une scène de la prise de Bourg, le 11 août 1600, par les troupes françaises* du maréchal de Biron (maisons en flammes, femmes fuyant à demi nues...). La croix fut détruite à la fin XVIII^e siècle.

* À l'époque, Bourg est savoyarde

Pyramide voyageuse

Le dernier comte de Montrevel (1736-1794), qui résidait une partie de l'année à Bourg dans son château de Challes, tombe gravement malade. Sauvé par un médecin, il fait ériger une pyramide pour remercier les Bressans de la gratitude qu'ils lui ont témoignée durant sa convalescence. De 1787 à 1793, la pyramide reste dans le parc du château. En 1794, en pleine Révolution, le comte est guillotiné à Paris. Dans la foulée, les Jacobins de Bourg transfèrent la pyramide place de la Révolution (actuelle place de l'Hôtel-de-Ville). En lieu et place de l'inscription originelle en latin, ils font graver un hommage à « Marat, l'ami du peuple assassiné par les ennemis du peuple... ». En 1807, la pyramide est une nouvelle fois déplacée. Transférée place Montaplan (actuel square Joubert), elle reçoit sur son socle des inscriptions à la gloire du général Barthélemy Joubert, enfant de Pont-de-Vaux et vainqueur de la bataille de Rivoli. Pendant 125 ans, elle trône ainsi place Joubert. En 1932, le conseil municipal acte sa démolition et coupe des platanes qui l'entouraient pour aménager le square.



BUSTE DE CHARLES ROBIN À L'ANGLE DE LA RUE CHARLES-ROBIN EN 1903 - AMB 43 F1296

Buste au coin de la rue

Médecin né en 1821 à Jasseron, membre de l'Académie de médecine, professeur à la faculté, auteur d'ouvrages remarquables *Journal de l'anatomie*, *Leçons sur les humeurs...* Charles Robin a également été un acteur politique. Élu en 1876 sénateur républicain modéré de l'Ain, réélu en 1885, l'éminent biologiste décède quelques mois plus tard dans sa maison de Jasseron. Pour honorer sa mémoire, une rue de Bourg porte son nom depuis 1887. Jusqu'à l'occupation allemande, son buste en bronze, réalisé par le sculpteur Jean-Paul Aubé, trônait à l'angle de la rue Charles-Robin et du boulevard de Brou. Il fut fondu par les Allemands.

Joubert sur son piédestal

1855, la construction de la préfecture de l'Ain débute. Le préfet souhaite qu'un personnage glorieux soit mis à l'honneur. Consulté en sa qualité de président de la Société d'émulation de l'Ain, Charles Jarrin évoque quelques noms : Lalande, Baudin... Mais il n'en faut qu'un, ce sera Joubert, le général de division mort au combat à Novi (Italie) en 1799. L'idée séduit le député Étienne Goujon qui obtient 6 000 francs de subvention du ministre de l'Instruction publique et annonce en janvier 1884 au préfet : « Notre Joubert a fait ce matin un grand pas ; encore une enjambée comme celle-là et vous aurez la satisfaction de le voir avant de quitter Bourg, debout, les armes à la main, au milieu de votre cour d'honneur, dans l'attitude qu'il devait avoir à Rivoli (Italie), ramenant à la charge contre les Autrichiens, son corps d'armée très compromis. » L'affaire est conclue. Le piédestal en pierre, conçu par l'architecte Tony Ferret, est taillé par Justin Derriaz, carrier de Châtillon-en-Michaille. Le sculpteur lorrain Jean-Paul Aubé, élève de Francisque Duret, réalise en plâtre la statue originale. Le fondeur Thiébaud fait une copie en bronze.

Le 12 octobre 1884, le monument est inauguré, devant un public nombreux. Pour l'événement, la compagnie PLM a affrété plusieurs trains et vendu des billets à prix réduit. Inscrite au titre des monuments historiques en 1932, la statue fut, dans le cadre de la mobilisation des métaux non ferreux, envoyée vers l'Allemagne et fondue.



STATUE JOUBERT EN 1930 © AMB 33F1843

Sources : Archives municipales ; Bourg de A à Z de Maurice Brocard aux Éditions de La Tour Gile, 2000.

+ de photos sur bourgenbresse.fr



AMB 48 FIFONDS JEAN-PIERRE ROBERT

Gloire à Edgar Quinet

Burgien illustre, Edgar Quinet (1803-1875) est né avec le XIX^e siècle. Écrivain inclassable, philosophe, historien, ce républicain défenseur des libertés a marqué son temps. En hommage à ce maître à penser de la République laïque, une statue, œuvre du sculpteur Aimé Millet, est érigée aux Quinconces. Inaugurée en 1883, elle représentait Quinet dispensant son savoir, assis dans un fauteuil. Pour permettre l'édification du monument aux morts, la statue est déplacée en 1925 place Edgar-Quinet. En 1943, elle est enlevée par les Allemands qui la fondent pour récupérer le bronze. Seul son socle en pierre a survécu. Retrouvé en 1987, il est aujourd'hui visible dans la cour du lycée Edgard-Quinet.



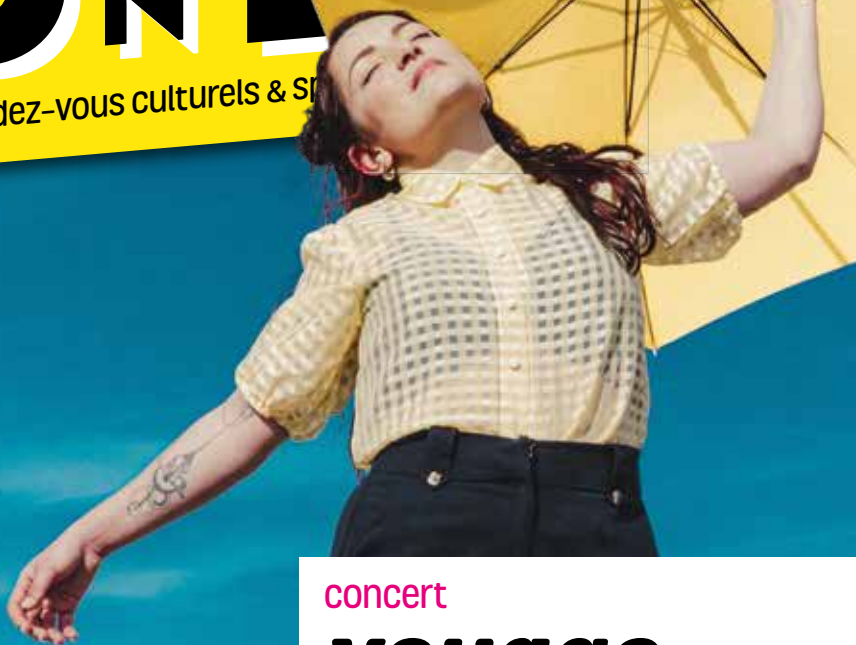
FONTAINE DE L'OLIVIER EN 1910. ELLE FUT DÉMOLIE DEUX ANS PLUS TARD © AMB 33F1614

Fontaines, je ne boirai plus de votre eau

En 1483, la fontaine de l'Olivier, première fontaine de la ville, voit le jour rue Teynière. Dans son sillage, une deuxième fontaine est installée place Neuve devant l'église Notre-Dame. Et dès 1687, à la suite du remplacement des canalisations en bois par de la terre cuite, de nouvelles fontaines permanentes sont construites, comme celle de l'Hôtel de Ville dont le jet s'élevait à 14 mètres avant de retomber dans un bassin surmonté d'une statue du Roi-Soleil sculptée par Duflot dans un bloc d'albâtre. Un symbole royal détruit à la Révolution ! Feues également les fontaines, avec ou sans bassin, du square Lalande, des Jacobins... ou de Saint-Jean-le-Criard. Disparue aussi, la pompe qui alimenta, du XV^e à 1914, le quartier Bourgmayeur en eau, et dont seul reste un nom : rue Pompe-Bourgmayeur.

B'É

vos rendez-vous culturels & s



concert

Voyage émotionnel

Le 28 mars, la Tannerie propose au public de découvrir deux voix féminines singulières. Frissons garantis !

En pratique

Vendredi 28 mars, 20 h 30,

La Tannerie Tarif : 5 €

Billetterie : la-tannerie.com

Nnawa et Clo, artistes aux univers aussi contrastés que complémentaires, débarquent sur la scène de la Tannerie. Nnawa, entre soul, hip-hop et électro, dévoilera son premier album, fruit d'un long cheminement artistique personnel et enveloppera son public d'un groove profond et percutant, fusion audacieuse de la soul, du hip-hop et de la musique électro. Accompagnée de son parapluie, devenu allié, telle une protection contre

les tempêtes émotionnelles, Nnawa livre la sincérité de ses réflexions.

À ses côtés, Clo distillera une pop lumineuse aux accents mélancoliques. La pop qu'elle propose lui permet de montrer les facettes colorées de sa personnalité, mais également les facettes plus sombres qui la caractérisent tout autant.

Cette soirée sera un véritable voyage émotionnel, où la musique se fera à la fois confession, exutoire et célébration.

art

Autour de Joan Mitchell

À la veille de la journée internationale du droit des femmes, participez à la rencontre consacrée à l'œuvre de Joan Mitchell, l'une des plus grandes artistes femmes de son temps. Des tournesols aux deux tableaux que compte le musée dans ses collections permanentes, découvrez l'évolution artistique de cette Américaine née il y a 100 ans. Cette conférence/visite inédite sera animée par la critique d'art américaine Mara Hoberman.

Vendredi 7 mars à 18 h dans la salle de conférence du monastère royal de Brou - Dès 15 ans

Gratuit, sur réservation à brou@bourgenbresse.fr





ce picto indique les programmes
accessibles au **jeune public**

Printemps des écritures

Calligraphie végétale

Dans le cadre du Printemps des Écritures, organisé par la MJC Pop-corn du 31 mars au 19 avril, des expositions de Victoire Le Corre, une calligraphe professionnelle, du groupe « Quelque p'Art en Soi » du centre de soins de réhabilitation de Bourg et de l'artiste Aubin Guillet seront présentées à la MCC. Du 11 au 13 avril, de nombreux ateliers et stages seront proposés à la MCC et hors les murs. Ainsi, la médiathèque Camus accueille l'artiste Anne Hild pour un atelier de calligraphie végétale. En s'inspirant des éléments naturels, comme les trames des feuilles ou des écorces, venez créer des écritures graphiques, noueuses, feuillues, aux plumes métalliques et à l'encre !

Samedi 12 avril à 10 h 30, médiathèque Camus

Tout public, dès 10 ans. Sur inscription

mjc-bourg.fr



ŒUVRE DE VICTOIRE LE CORRE

spectacle/rencontre

Une vie dans la mêlée

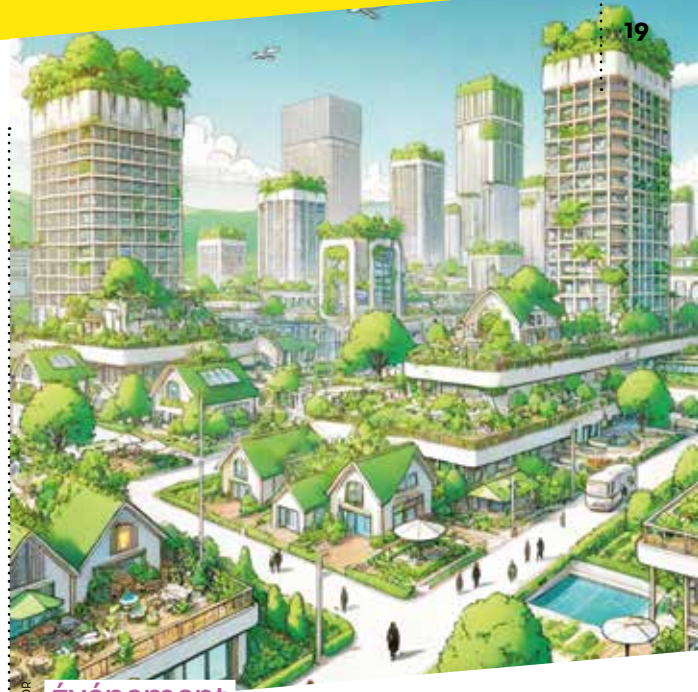
Comme un ballon ovale à la trajectoire incertaine, Ernest est un gamin de la tour 52 au bord du périphérique, pris dans la mêlée et les démêlés du monde. Le conteur-rugbyman relate, avec un enthousiasme contagieux, les rebondissements d'un parcours de sportif éloquent. Un spectacle suivi d'un échange avec le conteur et des joueurs de l'USBPA.

Samedi 29 mars à 16 h 30 à la médiathèque Césaire.

Sur inscription : 04 74 42 47 20



ERNEST APRIYÉ



Événement

Notre ville, regards vers le futur

Imaginer Bourg-en-Bresse en 2050, c'est la proposition de Notre ville, regards vers le futur, l'événement culturel, scientifique et citoyen porté par la Maison de la culture et de la citoyenneté en partenariat avec l'AGLCA, Altec et la MJC Pop-corn. Jusqu'en juin, des expositions, des ateliers et des rencontres mêlant science, arts et citoyenneté sont proposés pour nourrir les imaginaires et inspirer l'action. Cette initiative invite, petits et grands, à réfléchir, à échanger et à construire des solutions concrètes pour une ville en phase avec les aspirations de ses habitants et les impératifs de son époque. Une aventure collective à partager !

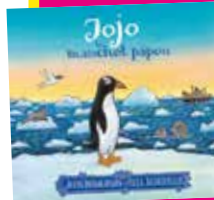
EN PRATIQUE

Jusqu'en juin 2025, Maison de la culture et de la citoyenneté.

Programme complet et inscriptions : 04 74 23 29 43

Facebook : [@mccbougenbresse](https://www.facebook.com/mccbougenbresse)

Envie de lire



Jojo, le manchot papou

Jojo vit dans un zoo avec ses tantes. Une nuit, il s'enfuit, en direction de l'Antarctique, dont il avait tant entendu parler.

Julia Donaldson, auteure ;
Axel Scheffler, illustrateur - Éditions Gallimard Jeunesse - Janvier 2025 - Album Jeunesse, dès 3 ans





ce picto indique les programmes accessibles au **jeune public**



LAURENT GUIZARD

Théâtre/Arts visuels

voyage vers le futur

Quelque part dans l'univers, une capsule se pose. L'environnement de cette planète permet à une forme de vie humanoïde d'émerger : *Jean-Clone*. Au croisement du théâtre et des arts visuels, le spectacle *Jean-Clone* de Julien Mellano interroge nos futurs, explore avec dérision des thèmes comme le clonage, l'intelligence artificielle et la vie extraterrestre.

EN PRATIQUE

Judi 3 avril à 20 h au théâtre - Dès 12 ans

Scène nationale de Bourg : 04 74 50 40 00 - theatre-bourg.fr

découverte

Balade à vélo

Bourg nature environnement organise une sortie à vélo pour découvrir une usine bressane de recyclage de chaussures. Venez avec un vélo en bon état et votre gilet réfléchissant.

Mercredi 16 avril à 19 h 30.
RV au parking à vélo devant la Maison de la culture et de la citoyenneté.

bne01.fr

concert

Live 80

De Gold à Téléphone, de Madonna à Mylène Farmer, en passant par Scorpions ou Michael Jackson... les 300 choristes des Chœurs de France, vous feront plonger dans l'effervescence des années 80. Concert au profit de la recherche contre le cancer.

Dimanche 16 mars à 16 h, Ékinox.

aintereexpo.com

Dans les coulisses

Les secrets des émaux bressans

Découvrez le travail de la Maison Jeanvoine, dernier artisan émailleur de Bourg, qui perpétue la tradition en ajoutant sa touche créative aux bijoux. Visite et démonstrations à l'atelier.

Vendredi 11 avril à 14 h 30 et à 15 h 45.

RV à l'atelier 5, rue Thomas-Riboud.

Sur réservation à l'Office de tourisme ou sur bourgNBresseDestinations.fr



MORGANE MONNERET

Musique

L'Irlande et au-delà

Animés d'une passion commune pour la musique traditionnelle irlandaise, les trois musiciens de Transat Irish Trad System transmettent son histoire, son énergie et sa force évocatrice. Ils nous invitent à voguer entre les époques et les styles musicaux, alternent mélodies et improvisations et réinventent la tradition en mêlant timbres acoustiques et sonorités actuelles.

Vendredi 11 avril à 20 h, à l'Amphithéâtre du Conservatoire, 1, esplanade François-Mitterrand - Dès 6 ans

jmfrance.org



ÉRIC BATTAGLIA

Exposition

Fous de Dymphne

Partez à la découverte d'une peinture flamande exceptionnelle du XVI^e siècle ! Réalisé par le petit-fils du maître flamand Rogier van der Weyden, ce chef-d'œuvre, présenté pour la première fois en France, est composé de huit panneaux dédiés à Dymphne, une sainte irlandaise.

Au fil d'installations vidéo captivantes, l'histoire fascinante de cette femme en quête d'émancipation, le parcours mystérieux de cette œuvre jusqu'à sa restauration pendant trois ans par La Fondation Phœbus (Anvers-Belgique), mais aussi l'univers artistique foisonnant de la Renaissance flamande vous sont révélés. De nombreuses animations sont proposées dès avril : visite et atelier d'écriture le 12, conférence sur les primitifs flamands le 14, atelier famille le 24, conférence sur les primitifs flamands le 14...

Exposition réalisée avec le soutien du Centre des monuments nationaux, de la Ville de Bourg-en-Bresse, de Katoen Natie Group et d'Indaver.

EN PRATIQUE

Du samedi 5 avril au dimanche 22 juin, tous les jours, de 9 h à 17 h, au monastère royal de Brou - Dès 7 ans
Visite comprise dans le droit d'entrée du monument : 11 €, gratuit pour les - de 26 ans.

Billetterie: monastere-de-brou.fr



GOOSSEN VAN DER WEYDEN, DYPHNA AND HER COMPANIONS ABOUT TO EMBARK (DETAIL), C.1505 © THE PHOEBUS FOUNDATION, ANTWERP

Patrimoine

Visites sandwichs

À l'heure de la pause-déjeuner, cheminez dans la ville votre sandwich en main. Laissez-vous raconter des détails choisis et de savoureuses anecdotes de l'histoire. Entre avril et septembre, quatre itinéraires seront proposés.

Mardis 1^{er}, 8 et 15 avril de 12 h 30 à 13 h 15, circuit en cœur de ville.

Sur réservation à l'OT et sur bourgenbressedestinations.fr



CHARLES DOMINGUE

Découverte

Rwanda le paradis retrouvé

Il y a 25 ans à peine, le Rwanda était considéré comme le pays le plus dangereux d'Afrique. Il est aujourd'hui le plus sûr et le moins corrompu... Son peuple a réussi l'impensable, pardonner et cohabiter avec les coupables du génocide de 1994, et donner maintenant l'exemple au reste du monde. L'histoire du pays des mille collines ne peut que nous inspirer face à nos défis politiques, environnementaux et sociétaux.

Du dimanche 16 au mardi 18 mars au cinéma Amphi. Dimanche à 17 h. Lundi à 14 h 15 et à 17 h. Mardi à 14 h 15 et à 19 h 30.

altairconferences.com

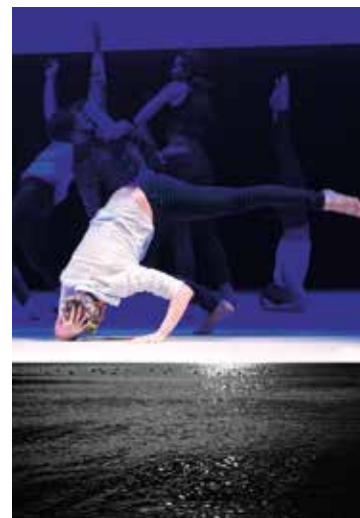
Danse

Paradox(al)

Sept danseuses et danseurs composent des tableaux vivants, hypnotiques et envoûtants, comme si le temps ralentissait. Une chorégraphie ciselée, sensuelle, engagée et à l'humanité bouleversante qui nous questionne sur le « vivre ensemble » dans un monde en profonde mutation.

Jeudi 13 mars à 20 h au théâtre
Dès 10 ans

Scène nationale de Bourg :
04 74 50 40 00
theatre-bourg.fr



DR



Budget de Bourg : un autre projet pour notre ville !

Cette nouvelle année 2025 commence fort pour vos élus !

Nous allons devoir adopter un budget pour Bourg-en-Bresse dans un contexte d'incertitude politique inédit. Grâce à la motion de censure votée par nos collègues du groupe Rassemblement National à l'Assemblée nationale, la facture s'annonce moins salée pour les grosses collectivités, dont fait partie notre commune, qui ne sont nullement responsables de la dérive des comptes de l'État. Mais notre municipalité sera sans aucun doute mise à contribution... Dans ce cadre, l'exécutif a dressé les contours d'un tournant de rigueur. Notre maire a annoncé vouloir ralentir les

dépenses d'investissement pour éviter toute nouvelle hausse d'impôts qui serait insupportable pour les Burgiens : une décision de sagesse que nous saluons. La transition écologique, érigée au rang de priorité par la gauche burgienne, ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre budgétaire de Bourg-en-Bresse. Les projets verts sont nombreux, sans doute trop nombreux, et n'apportent pas de réponse à d'autres enjeux cruciaux, comme le manque de crèches ou l'insécurité, qui doivent être remis en avant. La volonté du Maire de tailler dans les dépenses de fonctionnement nous interroge également : quels pans de la ville

de Bourg vont être affectés ? Le personnel méritant de notre municipalité ? La culture ? Le sport ?

Lors des débats sur le budget de Bourg-en-Bresse, comptez sur les élus du groupe *Bourg Réveille-toi !* pour proposer des réponses aux problématiques oubliées par l'équipe en place. Nous porterons une autre vision pour notre ville, qui nous amènera, nous l'espérons, à une alternance bienvenue en 2026.

Pour le groupe *Bourg Réveille-toi !*
Vital Matras
 (matrasv@bourgenbresse.fr)
et Christophe Maître
 (maitrech@bourgenbresse.fr)

Une gestion budgétaire difficile

Le projet de loi de finances 2025, tel qu'il est présenté, représente un moment clé pour la gestion des finances publiques locales, et je tiens à saluer la manière dont notre Maire a abordé cette réforme. Même en tant que membre de l'opposition, je reconnais la pertinence de certaines décisions prises par la municipalité pour faire face aux défis que cette réforme impose à notre ville. Tout d'abord, les dotations de l'État, bien qu'en légère hausse, restent insuffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins croissants de la ville. Toutefois, le Maire a su prendre des mesures

judicieuses pour réorganiser les priorités budgétaires, ce qui permet à Bourg-en-Bresse de continuer à offrir des services de qualité sans sacrifier l'essentiel. Ce réajustement, tout en restant réaliste, permet de gérer la situation sans recourir à des mesures drastiques ou à une pression fiscale excessive, ce qui est à saluer.

En somme, même si, en tant que conseiller d'opposition, je porte parfois un regard critique sur certains choix, je dois reconnaître que la gestion du Maire face au projet de loi de finances 2025 est cohérente et constructive.

Cette approche nous permet de faire face à cette réforme avec sérénité, en préservant les intérêts des habitants de Bourg-en-Bresse, tout en préparant la ville pour l'avenir. Je soutiens donc pleinement les décisions prises par la municipalité, tout en restant vigilant pour garantir que les intérêts de tous les citoyens soient pris en compte de manière équitable.

Michaël Ruiz pour le groupe
Vision Bourg-en-Bresse

« La campagne est donc lancée... »

« 2020-2025 Bourg-en-Bresse 25 ans de mutation. » L'esplanade Mitterrand est actuellement le lieu d'une exposition de 12 totems sur l'évolution de notre ville sur cette période. Initiative intéressante sans doute. Sauf que cette exposition tombe fort à propos, à un an d'une élection municipale...

Première hypocrisie : elle est montrée hors du délai d'un an avec le scrutin afin que cette utilisation d'argent public ne soit pas susceptible d'être intégrée dans les comptes de campagne !

Seconde hypocrisie en forme d'escroquerie morale : le parti pris est bien souvent à l'occultation des

vérités sur les dates de conception et de démarrage des projets, et même sur les photos prises ! N'oublions pas que ces travaux ont été initiés et réalisés sous différents mandats, et notamment donc sous celui, dynamique, de Jean-Michel Bertrand.

Les travaux du stade Verchère ont ainsi démarré bien avant 2008, comme l'aménagement d'H2M, les déconstructions sur le terrain Fonlupt, ou comme le vaste projet d'aménagement urbain du quartier de la Reyssouze. Tandis que d'autres projets majeurs, réalisés ou lancés avant 2008, sont opportunément occultés : aménagement

de la place de la Comédie, d'une partie du Champ de foire et de rues du centre-ville (Lycée, piétonnisation rue Pasteur), Ciné amphi, Carré d'eau, Carrefour de l'Europe... Ne pas tromper les Burgiens sur l'histoire des mutations urbaines... C'est une exigence morale que nous devons à tous ceux qui ont œuvré au service de notre Ville. Nous y sommes attachés, comme à ce que les finances municipales ne soient détournées en communication préélectorale.

Pour le groupe *Bourg Avenir*
Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet,
Pierre Lurin

DONNEZ VOTRE AVIS !



Du 10 mars au 12 avril se tiendra l'enquête publique concernant la révision du Plan local d'urbanisme, document qui dessine la ville et la physionomie du territoire pour les années à venir en définissant les règles d'utilisation et d'occupation du sol. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête en déposant une contribution sur les registres ouverts à cet effet en mairie et par voie numérique. L'enquête publique est conduite et animée par un commissaire enquêteur qui se tient à la disposition du public, sans rendez-vous.

+ registre-numerique.fr/revision-plu-bourg-en-bresse



ADOBESTOCK

Pêche à la ligne

Samedi 8 mars c'est l'ouverture de la pêche à la truite. Les cartes pour la saison de pêche ou pour une journée sur le lac de Bouvent sont en vente à l'accueil du parc de loisirs.

+ bourgenbresse.fr



ADOBESTOCK

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires pour les écoles publiques de la Ville de Bourg-en-Bresse pour l'année 2025/2026 ont lieu du 3 mars au 13 juin et concernent : l'entrée à l'école maternelle, les enfants dont les familles sont nouvellement arrivées en ville, les familles ayant déménagé dans Bourg-en-Bresse et changeant de secteur scolaire ainsi que les demandes de dérogation. Où effectuer cette démarche ?

Par courriel à scolaire@bourgenbresse.fr (avec l'ensemble des pièces justificatives – Liste disponible sur bourgenbresse.fr, rubrique Mes démarches) ou en Mairie au service Action éducative, sur rendez-vous.

+ **Service Action éducative : 04 74 45 71 53**

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
– l'accueil,
– le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
– le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@grandbourg.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h – 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier – 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine – 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
– lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
– du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



Mes Démarches

C'est le portail pour accéder aux services de la Ville et effectuer un signalement

La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.



MONASTÈRE
ROYAL
DE BROU
BOURG-EN-BRESSE

5.04 > 22.06.25

FOUS DE DYPHNE

Étonnantes histoires
d'une peinture flamande



INÉDITE
EN FRANCE

EXPOSITION

monastere-de-brou.fr



Exposition Fous de Dymphne, rétrospective historique d'une peinture flamande, est organisée par le monastère royal de Brou (Bourg-en-Bresse, France), la ville de Bourg-en-Bresse, le Centre des Monuments Nationaux et la Fondation Hoebu (Bruxelles, Belgique). Avec le soutien de Katoen Helix Group et d'Indaver.